



4^{ème} CHAMPIONNAT INTERNE TETE A TETE

Novembre 2026 /Janvier 2027

Licenciés et Membres loisirs

Poules par catégories

(Licenciés-Féminines-Loisirs-Jeunes)

1/ Phase de Poules (par catégorie) :

Mercredi 11 et Samedi 14 novembre 2026 - 14h / 18h

(Selon votre disponibilité annoncée)

Qualification des 2 premiers de chaque poule et si besoin des meilleurs 3^{èmes}

2/ Tours à élimination directe :

Entre le 23/11/2026 et le 15/01/2027

**Date et heure des rencontres, à déterminer entre les adversaires,
pendant cette période, avec information des organisateurs.**

Qualification de 8 finalistes

3/ Phase finale : Samedi 30 janvier 2027 A-M (à confirmer)

Remise de récompenses par catégorie et trophée au Vainqueur



**Participation gratuite – licencié(e)s et adhérent(e)s loisirs du club -
à jour de leur cotisation 2026 (puis 2027)**

CHAMPIONNAT TETE-A-TETE 2026-2027

Des Boulistes d'Avrillé - Licencié(e)s et Adhérent(e)s Loisirs

(Novembre 2026-Janvier 2027)

1. **ORGANISATION** : Il est créé un comité d'organisation, présidé par le Président du club, les éducateurs, les membres du bureau et un parent des adhérents mineurs, chargé de statuer sur tous litiges ou difficultés rencontrées, tant dans l'organisation du championnat que dans les résultats des matchs.
Les parties se dérouleront en 1 heure maximum +1 mène et la surface de jeu sera le cadre.
2. **PREMIER TOUR PAR POULE** (mardi 11 et samedi 15 novembre à 14h00) :
 1. **Définition des poules** - (Tirage au sort par catégorie réalisé sous contrôle du comité) : Loisirs, Licenciés, Féminine, jeunes) ;
 2. **4 joueurs par poule générant 6 matchs** (qui se dérouleront en 13 pts, sur 1 ou 2 terrains affectés à la poule) ; **Aucun joueur non-inscrit ne sera admis le jour des rencontres** ;
 3. **Les 2 premiers, de chaque poule, qualifiés et éventuellement le ou les meilleurs 3^{èmes}** (au goal-average) **compléteront le tableau à élimination directe.**
3. **TOUR(S) A ELIMINATION DIRECTE** (date et heure déterminées, entre les deux adversaires, dans la période donnée par l'organisation) :
 1. **Le premier de chaque poule qualificative rencontre le 2^{ème} ou le meilleur 3^{ème} d'une autre poule qualificative, sans distinction de catégorie ;**
 2. **Le deuxième de chaque poule qualificative rencontre le 1^{er} d'une autre poule qualificative ou un autre 2^{ème}, sans distinction de catégorie ;**
 3. **Les meilleurs 3^{èmes} retenus rencontreront des 1^{ers} des autres poules ;**
 4. **Nombre de tours intermédiaires à déterminer selon le nombre de joueurs inscrits, pour retenir 8 participants au tournoi final.**
4. **PHASE FINALE ORGANISEE AVEC 8 JOUEURS** (Samedi 23 janvier 2027 à confirmer) ;
Le joueur absent le jour de la phase finale sera remplacé par le joueur ayant obtenu le plus de points et en cas d'égalité, le meilleur goal-average, depuis le début du championnat.
 1. **Match à élimination directe** (quart, demi-finale et finale) ;
 2. **Remise de trophées** (Crédit Mutuel) ;
 3. **Le vainqueur** (grand Trophée : Ville d'AVRILLE).
5. **REALISATION DE CLASSEMENTS**
 1. **Classement Général** : Sur la base des victoires, (en cas d'ex aequo, c'est le goal-average général qui départagera les joueurs – tout abandon ou absence est validé 13-7 pour l'autre joueuse ou joueur) ;
 2. **Classement des Féminines** : idem ;
 3. **Classement des licenciés** : idem ;
 4. **Classement des Loisirs** : idem ;
 5. **Classement des jeunes** : idem.